

Fiche

On appelle « **complément d'agent** » une fonction occupée par un groupe de mots dans la phrase passive. Ce groupe de mot indique qui fait l'action exprimée par le verbe à la **voix passive**.

Ex. : *Une voiture a été volée hier soir **par un individu**.*

• Le **complément d'agent** n'existe que dans la phrase passive.

Ex. : *Le voleur de la voiture a été arrêté **par la police**. par la police est complément d'agent (CA) du verbe au passif a été arrêté.*

• Quand on met la phrase à l'actif, le **complément d'agent** devient **sujet**.

Ex. : ***La police** a arrêté le voleur de la voiture.*

• Il est introduit par les **prépositions** *par* ou *de*.

Ex. : *Il est entouré **de policiers** et jugé en comparution immédiate **par un juge très expérimenté**.*

• Attention à ne pas confondre un complément d'agent :

- avec un **complément circonstanciel** introduit par la préposition *par* ;

Ex. : *Il s'est enfui **par peur**. (par peur est un CC de cause)*

- avec un **complément** (COI ou CC) introduit par *de*.

Ex. : *Le policier s'est servi **de son sifflet**. (de son sifflet est COI du verbe se servir de)*

- Remarque : les deux phrases précédentes ne peuvent pas être tournées à l'actif.